



à la une

Les anciens se réunissent autour du repas annuel

Le 5 octobre 2014, la commune conviait ses aînés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des anciens. En présence du maire et des adjoints, 49 personnes ont participé à cet événement autour des doyens de la journée, Simone Frémond, 85 ans et Roland Fouquet, 87 ans. Le soleil et la convivialité étaient également invités.

Le service du repas a été assuré par les conseillers municipaux.

 **Nouveau site internet**

www.sainte-suzanne-sur-vire.net

EAU

Les tarifs "Eau et assainissement" 2015 restent les mêmes qu'en 2014.

Nouveaux tarifs

TARIFS 2015 LOCATION DE SALLES

	Hors commune	Commune
Salle des fêtes :		
Vin d'honneur, thé dansant, belote et jeux	70 €	50 €
Toutes activités	280 €	180 €
Local annexe	30 €	30 €
Salle de la convivialité :		
Animation en journée sans repas	70 €	50 €

vie pratique

Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
(Permanence du Maire)
Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte

Vous avez entre 13 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants.

Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô,
02 33 72 52 57 ou sur
takadir.saint-lo.fr/Access-directs/Les-bons-plans/Les-cartes-de-reduction.

Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)
Réservation au 02 33 05 05 05
Info sur www.saint-lo-agglo.fr

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bons voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !

Brûlage des végétaux

Autorisé

du 1^{er} novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

Tous les feux sont interdits du 1^{er} avril au 31 octobre.

Les conteneurs ne sont pas des décharges !



Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilité seront sanctionnés.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences (par téléphone portable)	112
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Pour suivre pas à pas

la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2014 - n°39 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, Sébastien Giard, Chantal Hardy, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°40 - Juin 2015.

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez les à la mairie.

sommaire

à la une

- 1 Les anciens de la commune

vie pratique

- 2 Infos pratiques
3 Le mot du maire

vie municipale

- 4 Les échos du conseil
6 Les élus à l'agglomération
Les finances de la commune
Les travaux de la D86

vie communale

- 7 Les TAP
8 Le coq
Les commémorations
Le Carnet
8 Agenda des événements

vie des assos

- 9 Comité des fêtes
Union des combattants
Association culturelle
Association parents d'élèves
Gym volontaire
10 La badolline
Société de chasse
11 Football
Tennis de table
Les Goelands

Patrimoine

- 12 La médaille du 70^e
L'Opah

Le mot du maire

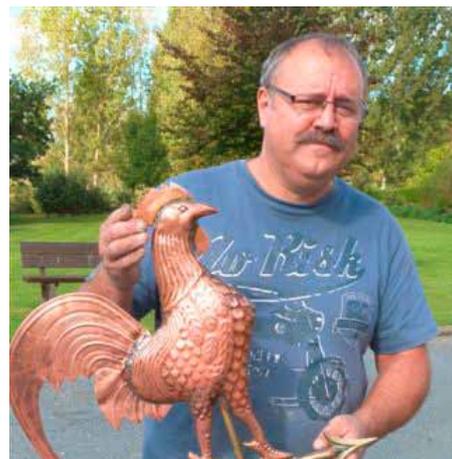
2014 s'achève.

La nouvelle équipe est en place et au travail !

Même si tout ne va pas toujours aussi vite qu'on pourrait le souhaiter, des choses se font, parfois visibles, parfois moins : de la réfection du Monument aux morts à la révision de contrats divers, de la rénovation / nettoyage de la salle des fêtes à la mise en place des TAP (temps d'activité périscolaire), de nombreux travaux sont faits dans l'économie, par les conseillers eux-mêmes.

Remercions les chaleureusement.

Malgré la mutualisation avec une Agglomération qui peine à se mettre en place, l'État qui baisse ses dotations et qui nous demande d'assumer de nouvelles charges, notamment scolaires, il nous faut trouver de nouvelles ressources pour répondre à ces charges, mais aussi pour permettre un minimum d'investissement : routes, mises aux normes, ...



Restons positifs, surtout avec cette grande nouvelle qui, si elle se confirme, nous promet un grand moment : le tour de France passera à Sainte-Suzanne-sur-Vire en 2016 !

Un peu plus d'un an pour nous préparer, habitants, associations, élus pour faire de ce passage un grand événement.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2015.

Antoine Aubry
Maire

PHOTO DU PÈRE-NOËL



Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée en Mairie.
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Extraits du conseil municipal du 24 juillet 2014

Vente d'un reliquat de pavés

Le conseil municipal décide d'attribuer un lot pavé en granit restés en reliquat suite aux travaux du bourg et non nécessaires à la collectivité à M. Laurent Anquetil d'Avranches pour 90 € le lot.

Taxes foncières sur les propriétés non bâties

Monsieur le maire expose les dispositions du code général des impôts, décidées lors du mandant précédent, permettant au conseil municipal de majorer la valeur locative cadastrale des terrains constructibles.

La liste des terrains constructibles concernés a été dressée par la municipalité précédente. Cette liste, ainsi que les modifications qui y sont apportées, sont communiquées à l'administration des impôts avant le 1^{er} octobre de l'année qui précède l'année d'imposition.

Considérant la nécessité de différencier

les terrains nus constructibles ou non et de créer de nouvelles recettes pour garantir le bon fonctionnement et l'entretien de la commune, le conseil municipal, décide de majorer la valeur locative cadastrale des terrains constructibles situés dans les zones urbaines ou à urbaniser.

Le conseil fixe la majoration par mètre carré à 0,30 € sous réserve de l'application d'un plafond calculé par l'administration en fonction des valeurs forfaitaires moyennes par zones indexées chaque année sur l'indice des prix à la consommation.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire donne diverses informations au conseil municipal concernant :

- L'attribution du logement des écoles à un nouveau locataire au 1^{er} août
- La dernière location de la salle des fêtes qui pose le problème du bruit dans le bourg

- La mise en place d'une réunion de conseil le 3^e jeudi de chaque mois
- La réussite du nouveau bulletin municipal et de l'opération de désherbage du cimetière.

Éric Daguet s'inquiète de la mise en place des rythmes scolaires.

Philippe Lefèvre présente l'association qu'il vient de créer et indique qu'il fera des interventions pour les scolaires.

Philippe Lefèvre fait le bilan des travaux à effectuer dans les bâtiments et dresse des besoins dans le matériel d'espaces verts. Il demande que soit fait un point sur le planning des salles et des clés.

Sébastien Léveillée porte à connaissance du conseil que la signalisation sur la route du reculé et aux abords du lotissement sont à remettre en place.

Sandrine Février demande ce qui peut être fait pour l'éclairage de l'arrêt de car.

Extraits du conseil municipal du 18 septembre 2014

Nouveaux tarifs des salles

Le conseil municipal après avoir examiné la tarification de la salle des fêtes, décide d'appliquer pour les contrats de locations à compter de 2015, les tarifs suivants :

- Prestations de services, électricité de la salle pendant la location : 0,23 € du KW/h consommé.
- Vin d'honneur, thé dansant, belote et jeu de société : 70,00 €
Pour les habitants et associations de la commune : location à 50,00 €.
- Repas et activités le samedi ou dimanche (dont jeux de société) : 280,00 €
Pour les habitants et associations de la commune : location à 180,00 €
- Acompte à la réservation pour les repas : 100,00 €

Nuisances sonores à la salle des fêtes

Monsieur le maire fait état de certaines nuisances sonores subies par le voisinage de la salle des fêtes. Des améliorations ont été enregistrées depuis des aménagements antérieurs comme l'espace fumeur. Il indique qu'il a fait établir un devis pour limiter le son dans la salle. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite au devis établi à cause de son coût onéreux et décide de faire de la prévention auprès des futurs locataires.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire donne diverses informations au conseil municipal concernant :

- le versement du FPIC à la commune pour 5 135 €
- La médaille de la Famille – promotion 2015

David Besnard fait un compte rendu

de la réunion de Manche Numérique concernant la fibre optique et les futurs aménagements concernant Sainte-Suzanne-sur-Vire.

John Philipot donne :

- compte rendu de la commission "Eau et assainissement" de Saint-Lô Agglo.
- des idées de fleurissement à l'arrière de la salle de l'ancienne cantine.
- évoque avec Sébastien Giard que le panneau d'arrêt de car a été déplanté et posé à l'intérieur de l'abribus.

Il est noté :

- qu'un lavabo sera à remettre dans le logement des écoles et qu'il devra y avoir une intervention sur le volet roulant côté cour.
- qu'une intervention sera à effectuer sur la plomberie des écoles afin de ne pas avoir deux arrivées d'eau chaude dans les sanitaires.

Extraits du conseil municipal du 16 octobre 2014

Nouvelle tarification du cimetière

La tarification applicable pour le cimetière communal était de 150 € pour une concession de 50 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de fixer à partir du 17 octobre des tarifs suivants :

- Concession pour 30 ans : 150 €
- Concession pour 50 ans : 300 €

La concession débutera à compter du jour de signature du titre de concession.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire donne diverses informations au conseil municipal concernant :

- La vitesse des véhicules qui traversent

le carrefour de La Hure de Loup, une priorité à droite est envisagée par la Direction des routes départementales (DRD)

- Un devis pour installer un limiteur sonore à la salle des fêtes
- La liste des enfants scolarisés à l'extérieur (école privée)
- Le mauvais entretien d'un terrain aux Buts dont des riverains se plaignent. Un courrier sera fait à la propriétaire.

Philippe Lefèvre expose le compte rendu détaillé des contrôles de sécurité des bâtiments communaux.

Jean-Claude Hérard donne un compte-rendu du repas des anciens et de la commission tourisme de l'Agglo.

Extraits du conseil municipal du 17 novembre 2014

Participation Voie et Réseau au lieu dit "les Buts"

Monsieur le maire indique qu'il a demandé des devis pour estimer le coût de la nouvelle PVR au lieu dit les Buts afin de permettre une extension de réseau assainissement et électrique sur la route de Saint-Jean-des Baisants.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire donne diverses informations

au conseil municipal concernant :

- le changement de logiciel pour le secrétariat de mairie qui permet le transfert de documents dématérialisés vers les administrations
- la commission travaux est invitée au carrefour de La Hure de Loup pour une réunion le 8 décembre avec le conseil général.
- M. Lesniak a envoyé un courrier au conseil municipal pour faire état des problèmes des eaux de ruissellement

Extraits du conseil municipal du 18 décembre 2014

Adaptation des réseaux aux "Buts"

L'implantation de futures constructions dans le secteur du village "Les Buts" justifie des travaux d'établissement du réseau électrique et du réseau d'assainissement collectif, sans nécessiter d'aménagements supplémentaires de la voie existante. Le conseil décide d'engager la réalisation des travaux dont le coût total estimé s'élève à 18 385 €.

Classement complémentaire de la voirie communale

Il est nécessaire de procéder à un classement complémentaire dans la voirie communale afin d'intégrer les nouvelles voies et parkings de la commune :

- Rue de la crête 2 292 m²
- Rue des jardins 1 792 m²

- Parking derrière la mairie 1 372 m²
 - Parking du parc des écoles 748 m²
- Soit un total de 6 204 m².

Retrait de la compétence informatique de gestion

Le secrétariat de mairie change de logiciel de gestion à compter du 1^{er} janvier 2015. Actuellement la commune est adhérente à Manche numérique pour la compétence "Informatique de gestion". Cette adhésion n'est plus nécessaire et la commune décide le retrait de l'adhésion à Manche numérique.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire donne diverses informations au conseil municipal concernant :

À 18 ans, il faut s'inscrire sur les listes électorales

Lorsqu'un Français atteint 18 ans, il obtient le droit de vote. Ce devoir civique permet d'élire des représentants du peuple. Mais pour voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales ! Il suffit de se rendre à la mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire, de remplir un dossier et de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile : facture, quittance de loyer, avis d'imposition, etc. Pour les personnes qui ont déménagé, il faut retourner à la mairie.

Pour voter aux élections régionales et départementales de 2015, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre. La mairie sera ouverte exceptionnellement le 31 décembre de 15 h à 17 h.

sur sa parcelle.

John Philipot fait un compte rendu des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des temps scolaires.

Pour faire suite à la nouvelle tarification du cimetière, John Philipot donne des idées pour répondre à l'accueil des cendres.

Les élus de la commune à Saint-Lô agglo

Saint-Lô Agglo regroupe soixante treize communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle associe des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Dans cet optique, les élus des conseils municipaux se sont répartis dans 15 commissions thématiques. Les élus de Sainte-Suzanne participent à six d'entre elles en plus du conseil communautaire.

Conseil communautaire

Antoine Aubry, délégué communautaire

Jean-Claude Hérard, suppléant

Développement numérique

David Besnard, Sébastien Giard

Environnement - Ordures ménagères

John Philipot

Finances

David Besnard

Sports

Éric Daguët, Sébastien Giard

Tourisme - randonnées

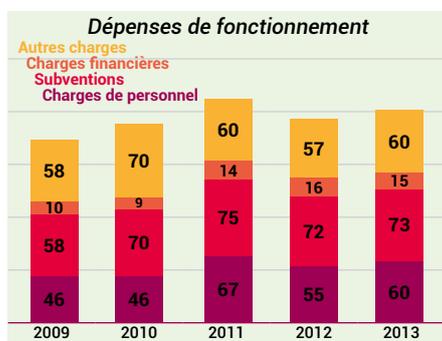
Jean-Claude Hérard

Eau - assainissement

John Philipot, vice-président

"Je viens d'être nommé vice-président de la commission. Nous instruisons les affaires liées à la protection de la ressource en eau, la production et la distribution de l'eau potable, la gestion du service public de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales. Nous émettons des propositions et préparons les projets soumis au conseil communautaire."

La réduction des dépenses est une priorité pour retrouver des marges de manoeuvre



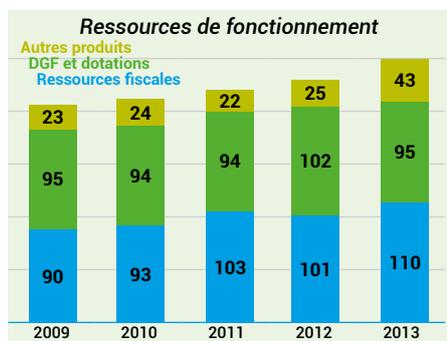
Les charges de fonctionnement augmentent depuis 2009 pour arriver à **194 000 € en 2013**.

Les postes "frais de personnel" et "subventions et participations" représentent 70% du total des dépenses.

Le niveau de dépense par habitant est inférieur à la moyenne nationale.

En 2011, la collectivité a contracté de nouveaux emprunts pour financer l'espace accueil cantine - espace technique. La commune a puisé dans ses réserves pour financer ses investissements.

La taxe d'habitation représente la principale ressource fiscale de la commune. Les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti sont inférieurs à la moyenne nationale. Le conseil municipal a confirmé, à nouveau en 2014, son refus d'augmenter les taux d'imposition. En conséquence, à charges et produits constants, la commune ne disposera d'aucune marge de manoeuvre pour autofinancer de nouveaux investissements ou reconstituer ses réserves. C'est exclusivement à compter de 2020 que la situation s'améliorera.



Les produits de fonctionnement augmentent depuis 2009 pour arriver à **248 600 € en 2013**.

Les ressources fiscales augmentent de 23% du fait de l'augmentation des bases. Comparé à la moyenne régionale la commune dispose de produits de fonctionnement inférieurs.

La route 86 sécurisée

Depuis plusieurs années la chaussée côté Vire s'affaissait. Des sondages ont été pratiqués jusque dans la carrière pour délimiter la zone sensible.

Après étude il a été convenu d'un déplacement de trois mètres de la chaussée.

Ce fut chose faite en octobre dernier.

Un marquage au sol et un engazonnement seront réalisés prochainement.



Comment s'organisent les activités périscolaires à l'école de Sainte-Suzanne



Le Tap gymnastique

La grande nouveauté depuis la rentrée scolaire 2014 est la mise en place de la semaine de 4,5 jours.

Les journées de classe durent 5 h 15 puis 1 h de Tap (Temps d'activités périscolaires) en fin de journée les lundi,

mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi la classe dure 3 h le matin.

Les TAP sont organisés par le Sigas (Syndicat intercommunal de gestion des affaires scolaires).

Témoignages des élèves

"Les Tap c'est bien parce qu'on fait plein de choses différentes."

"J'adore le secourisme et savoir comment faire comme les pompiers."

"C'est bien les Tap car on fait plein d'expériences."

"J'ai adoré planter les arbres."

"C'est super car on fait plein d'activités."



Les CM2 en tap secourisme

L'école

Effectifs et enseignants

26 élèves GS/CP : Valérie Mesnildrey (Directrice) et Delphine Liégeard (en décharge)

22 élèves TPS/PS/MS : Sophie Auvray

19 élèves CE1/CE2 : William Girres

26 élèves CM1/CM2 : Nathalie Alexandre

Au total 93 élèves sur le RPI.

Contrat aidé EVS 24h/semaine.

Le personnel du RPI

Baudre

Charlotte Chesnais Atsem (2 classes), cantine, Tap, car, étude

Claudine Germain Atsem TPS/PS/MS, cantine, car le matin

Nadine Couespel, cantine, garderie, Tap

Catherine Leconte, ménage

Sainte-Suzanne

Sylvie Marion, cantine, Tap, ménage
Simone Fossey, cantine, Tap

Tarifs des prestations à compter du 1^{er} novembre 2014

Repas :

- Élève scolarisé en maternelle : 3,25 €,
- Élève scolarisé en primaire : 3,55 €,
- Adulte de l'école : 4,60 €,

Garderie du matin : 0,80 € (forfait),

Garderie du soir : 0,70 € (la 1/2 heure à partir de 17 h)

Goûter : 0,60 €

Garderie du mercredi midi : 0,70 € (forfait de 12 h à 12 h 30)

Étude (du CE1 au CM2) : 1,40 € l'heure



"J'aime nos cinq poules"

C'est le cri du coeur des écoliers de Sainte-Suzanne. Depuis la rentrée, les cinq poules ont été adoptées par les enfants grâce à l'initiative de l'association "Les Goélands"

L'association gère les temps d'activités périscolaires tous les jeudis à l'école de Sainte-Suzanne de 15h30 à 16h30.

Des animations font découvrir aux enfants la nature qui nous entoure, leur fait comprendre lesquels de nos gestes perturbent l'environnement, et quels gestes nous devons apprendre à faire.

Ces animations se déroulent sous la forme d'ateliers. Ils ont permis depuis septembre :

- la mise en place d'une station météo informatisée dans l'école (données bientôt consultables sur www.meteodesecoles.fr),
- l'installation d'un jardin opérationnel dès le mois de mars,
- la construction du poulailler (*nous invitons la personne qui subtilise les oeufs destinés aux enfants à venir retirer sa photo à la mairie !*) 😊
- la fabrication d'un composteur permettant de ne plus jeter aucun déchet organique provenant de la cantine,
- le recyclage du papier et des cartouches d'encre,
- la plantation de plusieurs dizaines d'arbres et des centaines de bulbes dans la commune.

"Nous préparons des maquettes sur l'eau à l'occasion de la 10^e journée mondiale de l'eau. Elles seront visibles le mercredi 25 mars 2015 dans la cantine scolaire. Nous préparons aussi une exposition dans la salle des fêtes du 1^{er} au 5 juin 2015 à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement", précise John Philipot.

11 novembre : émouvante commémoration



Mardi 11 novembre, la commémoration du 96^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale a été marquée par la présence de 80 personnes dont une vingtaine d'enfants.

"J'ai été touché par la venue des parents et des enfants du RPI ainsi que par la présence du conseil municipal. Au moment de la Marseillaise chantée par les enfants et l'assemblée, une émotion s'est ressentie", Pierre Bernard, Pré-

sident des anciens combattants.

Après la gerbe déposée par Désiré Lebarbey, les enfants de la classe CM1/CM2 ont déposé une rose en mémoire des victimes sainte-suzannaises mortes pour la France dont les noms sont écrits sur le monument aux morts. Monument qui a été repeint et nettoyé par Philippe Lefèvre. Ce qui a beaucoup émus les anciens présents dans l'assistance.

Cocorico !



Depuis les dernières tempêtes le coq de l'église penchait dangereusement. A l'occasion de la rénovation de la toiture par la Société Housset-Lechevalier, le coq fut déposé et lustré avant de rejoindre, avec fierté son faitage.

Carnet

1^{er} juin au 1^{er} décembre 2014

Rafaël Trinh Quang né le 6 août

Adèle Longuet née le 23 août

Lilwenn Bréhier née le 10 septembre

Jules Lesauvage né le 30 septembre

Augustin Morin né le 29 octobre

Jules Joimel-Hardel né le 18 novembre

La commune n'a pas enregistré de mariage et de décès durant cette période.

Agenda des événements

ÉVÈNEMENT

Les VOEUX

3 janvier

CONSEIL MUNICIPAL Salle des fêtes à partir de 18 h

ANIMATION

Tournoi de foot

1^{er} mai

La Hure de Loup
Restauration et buvette sur place

ESPOIR STE SUZANNAIS

ANIMATION

Bourse aux jouets

21-22 mars

Salle des fêtes
Restauration à emporter

PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION

Vide grenier

17 mai

Terrain de l'école
Restauration et buvette sur place

COMITÉ DES FÊTES

ANIMATION

Super Loto

4 avril

Séances à 14h00 et 20h30
Plus de 6500 € de lots
Condé/Vire

SOCIÉTÉ DE CHASSE

EXPOSITION

Journées de l'environnement

1^{er} au 5 juin

LES GOÉLANDS Salle des fêtes - Gratuit

COMITÉ DES FÊTES

Confirmation du succès du salon d'automne

Pour la troisième année consécutive et en association avec le peintre Jean-Paul Mabire, le comité des fêtes a organisé du 13 au 18 novembre son salon d'automne, une exposition de peintures et de sculptures regroupant les œuvres d'une vingtaine d'artistes dans la salle des fêtes communale. Près de 300 visiteurs ont eu le loisir de découvrir et d'admirer les œuvres de 24 artistes qui avait répondu présent à notre invitation. Une confirmation du succès de cet événement, largement repris et commenté dans la presse locale. Merci à tous les visiteurs, en particulier à tous ceux qui nous ont laissés leurs observations et remarques qui constituent un encouragement supplémentaire à poursuivre.

Le 5 décembre s'est tenue l'assemblée générale, un moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée, et suite à la réélection de l'ensemble du bureau de parler des projets futurs. Au niveau des membres, quelques mouvements : Marylène Daguet, qui n'a pu disposer du temps nécessaire pour participer aux différentes activités quitte le comité des fêtes, et de nouveaux membres, Jacques et Maryse Durand nous ont rejoints.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans



vos agendas les prochaines manifestations pour 2015.

- Le dimanche 17 mai, le comité des fêtes tiendra son désormais habituel vide grenier, avec autant de soleil que l'édition 2014 (en tout cas, nous le souhaitons tous).
- Le samedi 4 juillet, l'Apéro Concert se tiendra sur la place de la mairie.

Si vous souhaitez vous s'investir dans la préparation de nos manifestations, ou simplement nous donner un coup de main pour le montage ou le démontage, vous êtes les bienvenus

Pour tous renseignements, contactez David Besnard au 02 33 06 01 96 ou par mail : fetes.stesuzanne@gmx.fr

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

David Besnard
Président

GYM VOLONTAIRE

Le calendrier de l'année

En 2014 plusieurs randonnées ont été organisées, notamment à Agneaux ou La Baleine et la sortie annuelle a permis la visite d'Honfleur. Une première randonnée à Gouvets a eu lieu le 23 novembre. Le 11 décembre a eu lieu l'assemblée générale et la soirée Noël.

Les cours sont prodigués à une trentaine de licenciés par Yveline Thouroude le jeudi, de 19 h à 20 h. Les ins-

criptions sont possibles toute l'année (65 €).

La première sortie de 2015 est fixée au 18 janvier avec la galette des Rois, puis le dimanche 15 mars et le jeudi 25 juin (avec soirée crêpes). La sortie annuelle est prévue à Carolles Jullouville, le dimanche 7 juin.

Maryse Durand
Présidente



ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée de la section a eu lieu le 14 novembre. Le bilan moral et financier est positif. Les activités pour l'année 2015 :

- le 18 février, la galette des rois,
- la cérémonie du 8 mai à 11h30,
- le 11 novembre rassemblement à 11h30, place de la mairie,
- le 5 décembre cérémonie des AFM.

Merci à tous et bonnes fêtes.

Pierre Bernard
Président

PARENTS D'ÉLÈVES

Une nouvelle année scolaire commencée et l'équipe d'une vingtaine de parents est toujours au rendez-vous !

Le bureau : Marie André, présidente, Bénédicte Leclerc, vice-présidente, John Philipot, secrétaire, Delphine Lemunier, trésorière.

L'APE aide les classes du RPI lors de ses projets. Cette année la classe de CM1/CM2 partira 9 jours en classe de neige à Saint-Sorlin d'Arves. Nous avons, depuis septembre, organisés le repas "tout schuss", une vente de chocolats et de légumes et notre 2^e marché de Noël. En 2015, nous proposerons : une vente de galettes des rois, une bourse aux jouets et puériculture le 21/22 mars et un barbecue party le 13 juin.



La bonne ambiance règne dans cette équipe, n'hésitez pas à nous rejoindre. Tous les petits coups de main sont les bienvenus.

Marie André
Présidente

ASSOCIATION CULTURELLE

"La dissolution de l'association a été décidée. A l'oeuvre depuis les années 80 son but était de mieux connaître sa commune pour mieux s'y plaire. Notre première opération a été la mise en place d'une 1^{re} étoile géante de Noël au bourg !! Ce qui a été fait au travers d'expositions à thème tous les 2 ou 3 ans, par exemple en 2004 dans la mairie sur 39/45. La dernière sur la Vire en 2012 avec des peintres dans l'église. Nous avons rédigé le livre "Ste Suzanne dans la tourmente 39/45". Ce dernier réédité cette année est disponible à la mairie (12 €).

Nous remercions les municipalités successives qui nous ont soutenus",
Monique Aubry, Présidente

LA BADOLLINE

Une association qui pense à votre sécurité

Philippe Lefèvre, ancien marin-pompier, a créé l'association la Badolline en juillet dernier. L'association forme aux gestes de premiers secours les enfants lors des activités périscolaires et les adultes :

- la réanimation cardio pulmonaire (RCP),
- le défibrillateur,
- les premières mesures lors d'un incendie
- les accidents ou incidents pouvant se produire à notre domicile.

A chaque formation des supports pédagogiques sont remis aux participants. Ils ont été adaptés pour les différentes catégories de personnes.

L'association a investi dans du matériel approprié : un défibrillateur, des mannequins, des couvertures de survies, ...

Contactez l'association au 06 29 10 84 57 ou par mail : philippeformation2@gmail.com



CLUB DE L'AMITIÉ

Festivités 2015

- 22 janvier Assemblée générale, cotisations, bilan, repas
- 25 janvier Repas dansant
- 20 février Concours de belote
- 9 avril Assemblée générale des aînés ruraux à Lessay
- 7 mai Journée de la forme à Sainte-Suzanne-sur-Vire
- 18 juin Journée détente

Brigitte Delmas
Secrétaire

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Bonne saison pour le prélèvement du lièvre



La société de chasse de Condé-sur-Vire et Ste Suzanne, tient à remercier toutes les personnes qui participent à son bon fonctionnement et en particulier les agriculteurs qui nous permettent de pratiquer notre passion sur leurs terres.

Cette année nous comptons un effectif stable de 75 chasseurs que nous sollicitons lors des différentes festivités.

Nous vous informons que notre soirée "couscous" animée par l'orchestre Isabelle Lépinay se déroulera le 7 février à la salle Condé Espace. Nous organisons une soirée "Super Loto" le samedi 4 avril (séances à 14h00 et 20h30 Animation Jean-Claude et Dominique avec plus de 6500 € de lots) et que notre ball-trap aura lieu le 30 et 31 mai 2015 chez René Mesnildrey. Nous rappelons également à nos chasseurs que leur participation à ces festivités est essentielle pour le fonctionnement de la société.

En ce qui concerne la saison de chasse

2014-2015, cette année aura été une bonne saison pour le prélèvement du lièvre.

Question gibier de repeuplement, nous lachons sur la société, 300 perdreaux gris d'été, 200 perdreaux rouges, 600 faisans ainsi que 10 couples de perdrix reproducteurs.

N'oublions pas les efforts qui sont faits en ce qui concerne la régulation et la destruction des nuisibles que ce soit sous la forme de battue, déterrage ou piégeage. Nous avons ainsi prélevé plus de 750 corbeaux au printemps dernier, mais également de nombreux renards et autres espèces nuisibles tout au long de l'année.

Les membres du bureau vous souhaitent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Christophe Pillon
Président



La journée St Hubert

Pour le 25^e anniversaire de la création de cette association, la société de chasse de Condé/Ste-Suzanne avait le plaisir d'accueillir cette épreuve sur ses territoires le 11 octobre.

53 chasseurs étaient engagés pour le concours dans diverses catégories avec une très bonne participation de nos chasseurs locaux.

Journée très conviviale suivie d'un repas servi dans la salle des fêtes de Ste Suzanne.

Merci aux agriculteurs qui ont su nous prêter des champs avec un bon couvert végétal, aux poseurs de gibiers et aux généreux sponsors pour leurs nombreuses donations dont un fusil qui fut offert par tirage au sort.

L'équipe D3 accède à la montée en D2



De gauche à droite : Alain Hamel, Nicolas Féron, Sabrina Poiraud, Bastien Besson et Pascal Osouf (Capitaine de l'équipe)

Le club atteint l'effectif de 26 licenciés. 23 licences traditionnelles (compétition) et 3 licences promotionnelles (loisir).

5 équipes "adultes" disputent le championnat par équipe et une équipe dispute la coupe de la Manche.

Les résultats de la 1^{re} phase

- L'équipe fanion se maintient en Régional 4 en finissant 2^e de sa poule.
- L'équipe 2, qui évoluait en Pré-régionale termine à la 8^e place de sa poule, et redescendra en Départemental 1 (D1).
- L'équipe 3 qui évoluait en Départemental 3 (D3) termine 1^{re} de sa poule et accède à la D2 pour la seconde phase. Elle disputera les finales le week-end du 19 au 21 décembre.
- L'équipe 4 qui évoluait en Départemental 3 (D3) termine 2^e de sa poule.
- Enfin, l'équipe 5, en Départementale 4

(D4) se classe 8^e de sa poule.

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Deslandes (Président et entraîneur), Marie Renault (Vice-présidente), Richard Saintenoy (Trésorier), Sabrina Poiraud (Secrétaire), Pierre Baudin, Guillaume Deslandes, Alain Hamel, Ludovic Moquet, Pascal Osouf.

La salle est ouverte tous les mardis et mercredis de 20h30 à 22h30 en entraînement libre pour les adultes et le mercredi de 14h à 16h pour les jeunes.

N'hésitez pas à venir découvrir le tennis de table, même en cours de saison.

Si vous désirez plus d'informations sur notre sport favori, contactez Sabrina Poiraud au 06 28 21 66 34 / 02 33 72 26 64 ou par mail à lepesteur.sabrina@neuf.fr

Sabrina Poiraud
Secrétaire

Appel aux bonnes volontés

Tous nos intervenants sont bénévoles et assurent les interventions périscolaires. Toutefois nous vous invitons (parents d'élèves, grands-parents, retraités) à nous rejoindre.

Vous avez une heure de libre le mardi de 15h30 à 16h30 sur Sainte-Suzanne-sur-Vire ? Le jeudi de 15h30 à 16h30 sur Baudre ? Contactez-nous. Nous allons commencer le jardin dès mars sous la serre. Rejoignez-nous !!

Fin novembre, l'association les Goélands a proposé le broyage des végétaux chez les

particuliers. Six habitants de Ste-Suzanne et de Baudre ont bénéficié de ce service.

Association les Goélands, 06.48.31.31.20 associationgoelands@yahoo.fr

John Philipot
Président



L'équipe garde l'espoir

L'équipe de l'espoir Ste-Suzannais s'est renforcée cette nouvelle saison avec l'arrivée de 6 joueurs : Titi, Nico, Grégoire, Bében, Juju et Julien.

Après une bonne saison 2013-2014 qui a permis au club d'accéder à la 2^e division de district, le club avait pour seule ambition de se maintenir. Malheureusement, l'équipe a très mal débuté son championnat avec 10 défaites, un match nul et une victoire sur ses terres. La longue absence sur blessure de son seul gardien, a qui on souhaite un bon rétablissement, est sans aucun doute l'explication de ce début de championnat difficile. Néanmoins, la signature prochaine d'un gardien expérimenté nous laisse plus d'espoir pour la suite de la saison et favorise une ambiance toujours aussi bonne entre les joueurs. Nous remercions d'ailleurs ceux qui ont accepté d'aller dans les buts le temps d'un match.



Le tournoi du 1^{er} mai sera la manifestation principale du club comme chaque année. Le club compte sur la participation des équipes locales et continuer de perpétuer la bonne humeur qui entoure ce tournoi ouvert aussi aux footballeurs ou footballeuses d'un jour.

Enfin un grand merci Saint-Lô agglo pour le remplacement des sanitaires dans les vestiaires, d'une sortie d'eau pour laver les chaussures, pour les buts à sept ainsi que le renforcement des buts à 11 qui penchaient dangereusement et bien sûr à la mairie pour son soutien quotidien à la vie du club.

Si vous souhaitez occuper certains de vos dimanches après-midi par une activité sportive, le club est prêt à vous accueillir.

Bonnes vacances de fin d'année à tous !

David Hamel
Président



Pourquoi

Sainte-Suzanne-sur-Vire a reçu la croix de guerre ?

Le 28 juin, Laurent Beauvais, président du conseil régional, a remis à Jean-Claude Hérard, maire-adjoint, accompagné de Sébastien Giard, une médaille commémorative dans le cadre du 70^e anniversaire de la libération à l'Abbaye aux Dames à Caen.



Laurent Beauvais, président du conseil général et Jean-Claude Hérard, maire-adjoint, montrant la médaille qui est aujourd'hui exposée en mairie.

La Région a poursuivi les cérémonies du 70^e anniversaire du Débarquement, d'une façon particulière pour ces villes et villages fortement marqués par la Bataille de Normandie. Le 28 juin, elle a rassemblé les 445 communes (270 du Calvados, 7 de l'Orne et 168 de la Manche) qui ont reçu la Croix de guerre ou la Légion d'honneur.

Cette Croix de guerre avec étoile de bronze a été décernée en 1949 par Max Lejeune, secrétaire d'État aux Forces armées. Elle honore la commune dont l'attitude pendant l'occupation ennemie fut particulièrement méritante et celles qui furent détruites au deux tiers.

Les communes qui, plus que d'autres subirent les méfaits de

la Seconde Guerre mondiale, représentées par leurs élus, se sont vu remettre la médaille de la Région, "symbolique de la reconnaissance de cette histoire", ajoutait Jean-Karl Deschamps, vice-président, recevant plus spécialement les localités de la Manche avec trois autres conseillers régionaux, Anne-Marie Cousin, Florence Mazier et Raphaël Chauvois.

" Nous avons voulu un geste symbolique avec la remise d'une médaille commémorative aux maires de ces communes. Les Normands d'aujourd'hui rendent un hommage collectif à ceux qui, il y a 70 ans, ont payé le prix de la liberté ", a déclaré Laurent Beauvais.

Amélioration de l'habitat

Des aides exceptionnelles jusqu'au 11 septembre 2015 !

Sur les communes d'Agneaux, Baudre, La Barre de Semilly, La Luzerne, Le Meauffe, Le Mesnil Rouxelin, Pont Hébert, Rampan, Saint-Georges-Montcocq, Saint-Lô et **Sainte-Suzanne-sur-Vire**, une opération d'amélioration de l'habitat (Opah) est possible jusqu'au 11 septembre 2015.

Portée par Saint-Lô Agglomération, cette opération aide les propriétaires privés à améliorer ou à réhabiliter leurs logements occupés par eux-mêmes ou destinés à la location. Des aides et subventions exceptionnelles sont proposées sous certaines conditions.

C'est le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires qui assure le suivi des dossiers en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Depuis septembre 2012, plus de 250 logements ont été financés, 1,3 M€ d'aides attribuées et 3,5 M€ de travaux générés.

Renseignez-vous avant d'engager vos travaux auprès du CDHAT

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 – 13h30 à 17h30

210, Rue Alexis de Tocqueville à Saint-Lô

au 02 33 75 62 40

ou par mail : contact@cdhat.fr

Plus d'info : www.cdhat.fr